



 No. du dossier \_\_\_\_\_

**COUR DU BANC DE LA REINE DU NOUVEAU-BRUNSWICK**  
**DIVISION DE LA FAMILLE**   
**CIRCONSCRIPTION JUDICIAIRE DE** \_\_\_\_\_


ENTRE:


 \_\_\_\_\_  
REQUÉRANT

-et-

 \_\_\_\_\_  
INTIMÉ


**AFFIDAVIT DE SIGNIFICATION**  
**(FORMULE 18B)**


 JE SOUSSIGNÉ, \_\_\_\_\_, de \_\_\_\_\_, province du  
Nouveau-Brunswick, \_\_\_\_\_, DÉCLARE SOUS SERMENT:

 1. Avoir signifié le \_\_\_\_ jour de \_\_\_\_\_ 20\_\_, à l'intimé, les documents  
ci-joints et marqués de la lettre « A » en lui remettant une copie au


 \_\_\_\_\_.

2. Avoir pu identifier le destinataire de la signification par le fait que \_\_\_\_\_

 \_\_\_\_\_.

FAIT SOUS SERMENT devant moi   
à \_\_\_\_\_, comté de \_\_\_\_\_  
et province du Nouveau-Brunswick,  
le \_\_\_\_ jour de \_\_\_\_\_ 20 \_\_\_\_.

\_\_\_\_\_  
Commissaire à la prestation des serments  
en ma qualité d'avocat ou  
ma nomination se termine le (mois/jour/année)

 \_\_\_\_\_

## NOTES DE BAS DE PAGE:

1. Inscire le numéro de dossier du tribunal inscrit sur les documents déposés à la cour.
2. Inscire le lieu où l'affaire a été déposée. Cette information se retrouve également sur les documents déposés à la cour.
3. Inscire votre nom au complet.
4. Inscire le nom de l'intimé (votre conjoint).
5. Inscire le nom et la profession de la personne qui signifie les documents, ainsi que l'endroit où elle réside.
6. Inscire la date à laquelle les documents ont été signifiés.
7. Inscire l'adresse où les documents ont été signifiés.
8. La personne qui a signifié les documents doit indiquer le moyen d'identification utilisé. Par exemple : Je la connais personnellement OU la personne a admis être (son nom) \_\_\_\_\_ et elle m'a montré son permis de conduire (ou autre pièce d'identification) portant le numéro \_\_\_\_\_.
9. Le Commissaire à la prestation aux serments remplira l'information requise et inscrira son nom en lettres moulées en-dessous de sa signature.
10. La personne qui a signifié les documents doit signer devant le Commissaire à la prestation aux serments et inscrire son nom en lettres moulées en-dessous de sa signature.

\*\* Les notes de bas de page qui figurent sur les formulaires formatés relatifs au droit de la famille ont été rédigées par le Service public d'éducation et d'information juridiques du Nouveau-Brunswick (SPEIJ-NB). Justice Canada a contribué financièrement à la mise sur pied de ce projet. Pour obtenir des renseignements généraux au sujet de la procédure juridique, vous pouvez joindre la ligne d'information sur le droit de la famille au numéro sans frais 1-888-236-2444, ou encore visiter le site Web Droit de la famille NB à l'adresse [www.droitdelafamilienb.ca](http://www.droitdelafamilienb.ca). Pour obtenir des conseils au sujet de votre situation personnelle, veuillez communiquer avec un avocat.